



**ÉTABLISSEMENT  
FRANÇAIS DU SANG**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



# Nouvelle Aquitaine

## POINTS PRINCIPAUX DU CSE DE JUILLET 2023

### 📍 Informations générales de la Direction :

- ❖ Fabien Lassurguère est nommé directeur adjoint par intérim de la région.
- ❖ Philippe Juret reviendra à mi-temps le 31 juillet.
- ❖ Partenariat entre l'EFS et le SDIS Bruges-Bordeaux, avec un affichage sur les camions de pompiers pour inciter au don.
- ❖ Inspections ANSM au CDS et en thérapie cellulaire Bdx : il n'y a pas eu d'écarts majeurs signalés.
- ❖ Le personnel du labo de Guéret a rencontré la direction du CH, car il pourrait reprendre l'activité (délivrance et IH) en septembre 2024. Le dépôt d'urgence ne sera pas mis en place en attendant le transfert. La direction indique que notre accord sur les reclassements s'appliquera si tout le personnel n'est pas repris par le CH.  
Pour la gestion des infos post-don, Angoulême serait privilégié, y compris sur leur période d'astreinte.
- ❖ La JMDS a très bien fonctionné dans la région : 5933 prélèvements sur la semaine contre 5000 sur une semaine classique. Sur la journée du 14 juin, 1666 ST contre 1000 sur une journée classique.
- ❖ Les actions de cohésion ont été suspendues par manque de moyens. La direction préserve les actions de départ en retraite (les salariés qui partent à la retraite doivent faire une demande pour la prise en charge du pot de départ).
- ❖ Pas de recrutement de chauffeur sur Périgueux, des collectes seront peut-être annulées cet été.
- ❖ La direction va réajuster les objectifs de prélèvement de ST pour privilégier les aphèreses plasmatisques.

### 📍 Activités – Niveau des stocks :

- ❖ Stocks : 17 jours de CGR, le meilleur au plan national, 10500 CGR.
- ❖ Les collectes fonctionnent, même si la fréquentation est en deçà des attentes, mais les cessions restent basses.
- ❖ Actions importantes au niveau du plasma, les prélèvements de plasmas sont au-delà des 600 par semaine pour atteindre les 28000 L en fin d'année.

### 📍 Ouverture de la Maison du Don de Périgueux le samedi :

#### Déclaration CFDT :

Ce projet répond à une forte demande de plasmas pour les médicaments dérivés du sang suite à la demande nationale.

Ces samedis permettront à certains donneurs de venir plus facilement car moins de contraintes professionnelles le weekend. Pour les personnels, cela se traduit par une dégradation de leur conciliation vie pro/perso sans compensation.

La CFDT demande la mise en place rapide de la majoration du taux horaire du samedi.

La CFDT alerte sur le personnel nécessaire à ces ouvertures de samedi notamment pour la collation avec besoin d'un chauffeur ou agent de collation alors qu'il y a eu le départ d'un chauffeur sur ce site le mois dernier.

**Pour toutes ces raisons, la CFDT votera défavorablement l'ouverture de la MDD de Périgueux le samedi.**

## 📍 Nouvelle organisation du plateau de préparation des PSL de Poitiers :

### Déclaration CFDT :

Dans ce projet, nous constatons qu'il n'existe pas d'équité entre les deux services sur le statut des experts techniques, car sur Poitiers il s'agit d'un technicien de labo alors que sur Bordeaux ce n'est pas un technicien de labo.

Pour rappel, pour être expert technique, il faut être d'un point de vue réglementaire en possession d'un diplôme d'IDE, Technicien de labo ou une licence de bio conformément avec l'article R1222-27 du Code de la santé publique et le RNCP idoines.

Nous constatons que les missions complémentaires de l'expert technique sont assez conséquentes et certaines sont déjà réalisées par le cadre.

Comment va se faire la répartition ?

A ce titre, les élus CFDT s'interrogent sur notamment la suppléance de la planification des RH qui ne peut être faite que par le cadre et non le référent technique.

Les élus CFDT demandent de distinguer les fiches de poste des référents techniques et des experts, car les missions (même si elles ont un tronc commun) ne comportent pas les mêmes tâches.

**Pour toutes ces raisons, les élus CFDT voteront défavorablement cette nouvelle organisation qui mérite d'être davantage travaillé notamment sur la fiche de poste.**

## 📍 Projet de modification des navettes intersites de Nouvelle-Aquitaine.

### Déclaration CFDT :

La CFDT note une nette amélioration des conditions de travail des personnels des plateaux techniques de préparation de Bordeaux et de Poitiers avec une meilleure conciliation vie pro/vie perso.

La CFDT souligne une diminution des coûts financiers liée à la suppression d'une navette intersite impliquant des modifications d'horaires de passage dans les différents sites de la région ce qui réduira les coûts de fonctionnement de la région, à l'heure où les finances de l'EFS sont au plus bas.

La CFDT constate que ce projet va permettre à l'EFS de réduire les coûts financiers en réduisant le nombre de ces navettes, mais nous espérons que les répercussions sur les services de délivrance ne vont pas engendrer des navettes d'urgence pour répondre aux demandes ponctuelles et urgentes des centres de soins.

La CFDT note la prise en compte de notre demande de modification des horaires de passage sur certains sites qui ne se feront donc plus sur la pause déjeuner des personnels de Délivrance qui se retrouvaient seuls à ce moment-là.

**Pour toutes ces raisons, la CFDT votera favorablement ces nouveaux horaires de navettes inter sites.**

## 📍 Questions diverses CFDT :

❖ Le 23 juin le laboratoire de Bayonne n'avait que 3 personnes en poste au lieu de 4 prévu dans l'effectif minimum. Un PCA a-t-il été déclenché et quelles mesures comptent prendre la Direction pour assurer la continuité d'activité du labo pour la période estivale ?

La CFDT reste en attente des réponses de la direction, qui s'était engagée à y répondre par mail.

## 📍 Plan de gestion vagues de chaleur 2023 en NVAQ :

❖ En termes d'organisation : Stéphanie Jullien suppléée par Céline Vaubourgoin sont les responsables régionales.

❖ Pour cet été, 990 collectes programmées, dont 815 non climatisées, dont 500 l'après-midi. Le système de vigilance est départemental, et pour notre région, la vigilance s'enclenche lorsque les températures sont comprises entre 34°C et 36°C en journée et 19°C et 21°C la nuit sur 3 jours d'affilée.

❖ Pour les collectes, la direction a investi dans du matériel type frigo, clim, mini ventilateur. De plus, il y a allègement des ports des EPI, bermuda autorisé pour les hommes.

❖ En vigilance orange, pas de port de blouse pour l'entretien pré-don, l'accueil et la collation. Pour le prélèvement, l'utilisation d'une blouse jetable est possible. Le nouveau marché des blouses prévoit des tissus plus fins. Les chaussures ouvertes attachées sont autorisées. Des demandes de rafraîchissement des salles avant le début de la collecte seront faites (la veille par ex).

❖ La direction n'est pas favorable à mettre des collectes le matin en période estivale car les régions qui ont fait ces changements ont vu leurs résultats baisser d'environ 30%.

## 📍 Dispositif de prévention et de traitement des situations de harcèlement sexuel et d'agissement sexiste :

❖ Anne Proust est en charge du dossier ainsi que Jennifer Gelliot au niveau du CSE, en tant que référente harcèlement au CSE.

❖ Un guide va être diffusé, ainsi qu'une procédure de prise en charge de ce type de situation.



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2023



1<sup>er</sup> tour  
**12 au 19  
septembre  
2023**



2<sup>ème</sup> tour  
**3 au 10  
octobre  
2023**

## DÉROULEMENT DU VOTE POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES À L'EFS

### Dates des élections :

**1<sup>er</sup> tour** : du 12 septembre 2023 à 8h au 19 septembre 2023 à 8h

**2<sup>ème</sup> tour** : du 3 octobre 2023 à 8h au 10 octobre 2023 à 8h

### Les collèges :

Chaque électeur vote pour le collège auquel il appartient

**Collège 1 (employés)** : personnel en position 1 et 2

**Collège 2 (techniciens et agents de maîtrise)** : personnel en position de 3 à 7

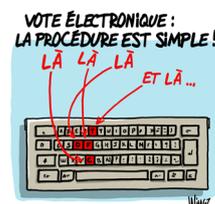
**Collège 3 (cadres)** : personnel en position supérieure à 8

### Déroulé du vote :

❖ Par correspondance si demande faite avant le 22 juin 2023.

❖ Electronique, par internet :

- Saisir l'adresse électronique du site internet : <https://efs2023.vote.voxaly.com>
- Saisir le code identifiant envoyé par courrier au domicile de chaque salarié.
- Saisir le code secret envoyé par mail (mail professionnel).
- Il y aura un vote pour élire les titulaires et un autre vote pour élire les suppléants.
- Les listes des candidats s'affichent et l'électeur pourra choisir la liste qu'il souhaite (CFDT de préférence bien sûr).
- Confirmation du choix.



Une assistance téléphonique sera disponible en cas de difficultés, notamment en cas de non réception des codes identifiant et/ou secret.

Délégué Syndical Central  
CFDT

Benoît  
LEMERCIER  
06 31 52 83 77



Délégués Syndicaux Régionaux  
CFDT

Xavier  
JACOB  
06 71 57 98 34

Dominique  
NOIRAULT  
06 60 48 91 51